



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

euro

Question écrite n° 47584

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la circulation des pièces de 1 et 2 centimes d'euro. La Finlande n'a jamais mis en circulation ces piécettes, et aux Pays-Bas un accord entre l'Association nationale des consommateurs, les banques et les commerçants vise à retirer peu à peu ces pièces de monnaie jugées inutiles et encombrantes. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire part de sa position quant à une éventuelle disparition des pièces de 1 et 2 centimes dans la zone euro.

### Texte de la réponse

Si certains débats dans d'autres pays européens ont remis en lumière ce sujet, la position de la France concernant les plus petites dénominations de l'euro n'a pas évolué : la France n'est pas favorable à leur retrait. En effet, il apparaît nécessaire de plaider en faveur du maintien de la circulation des pièces de 1 et 2 centimes d'euro du fait de plusieurs facteurs. Tout d'abord, le retrait des pièces de 1 et 2 centimes et l'arrondi des prix en multiples de 5 centimes pourraient entraîner un effet inflationniste du fait de possibles arrondis systématiques par le haut. Certaines associations de défense des consommateurs et la Banque de France ont souligné ce risque. En outre, un tel changement pourrait créer une relative méfiance de la part de certains consommateurs en relançant une polémique sur l'effet inflationniste de l'euro, telle qu'elle avait déjà eu lieu lors du passage à l'euro fiduciaire. De même, la mise en place d'arrondis en multiples de 5 centimes aurait également un coût pour les entreprises et les commerçants qui devraient à nouveau, deux ans après le passage à l'euro, modifier leurs tarifs, leurs étiquettes et affichages. Enfin, plusieurs enquêtes d'opinion ont souligné que les Français considèrent que la gamme de pièces en euro est adaptée. Aussi, il n'apparaît pas, à ce stade, nécessaire de revenir sur la circulation de ces pièces dans notre pays. Cependant, des réflexions sont en cours, au niveau européen, avec nos partenaires sur l'usage de ces petites coupures.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47584

**Rubrique :** Union européenne

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 septembre 2004, page 7476

**Réponse publiée le :** 29 mars 2005, page 3264